



Contrat assurance "individuel accident de la vie"

Par **MARC POULAIN**, le **13/06/2012 à 15:31**

Bonjour,rnJ'ai été contacté par téléphone en février 2010 par "VIVASSURANCE", qui me proposait une garantie "accidents de la vie"; je leur ai demandé de me faire parvenir un descriptif des garanties ,et j'ai fais l'erreur de leur communiquer mes coordonnées bancaires; (Ils me proposait 3 mois de garanties gratuites).rnJ'ai envoyé un courrier avant la fin de cette période gratuite, pour leur dire que je ne donnait pas suite à leur proposition, étant garanti par d'autre contrat.rnJe n'ai jamais signé de contrat, et pourtant j'ai été prélevé sur mon compte d'une cotisation mensuelle, et malgré plusieurs courriers et communications téléphoniques, je n'ai pas obtenu de résultat.rnComment me défendre, obtenir un exemplaire dudit contrat, l'annulation de ce contrat et la restitution des sommes prélevées.rnje vous remercie par avance, et vous présente mes salutations respectueuses.rnrnMARC POULAIN

Par **minotte**, le **13/02/2013 à 14:20**

bonjour,rnsi ca peut vous aider:j'ai une adresse qui figure pas sur le site:rn11 15 rue pierre rigaudrn94200 ivry sur seine ainsi qu'un numero d'emmeteur pour l'opposition a la banque:rn00 27 04 sur ace european groupe. numero de tel:rn0820205165!

Par **labeyrie**, le **20/07/2013 à 17:45**

Bonjour,rnje viens d'être contactée par tel pour un contrat en remplacement de NEOGAV qui

est moins cher. Cette fois par PHONASSURANCE. Je viens de recevoir les conditions générales par la poste, mais je vais faire un courrier en RAR pour tout annuler. J'espère que je vais pouvoir avoir gain de cause. Merci à tous pour vos commentaires. Je pense que nous avons été victime d'une arnaque.

Par **Madée**, le **16/10/2013** à **13:22**

Bonjour, J'ai été démarché par téléphone le 11 septembre par Vivassurance pour adhérer au contrat NEOGAV Garantie des accidents de la vie (contrat d'assurance Ace Europe). Ce que j'ai fait. Mais le 12 septembre 2012, je résiliais celui-ci par lettre recommandée car j'étais déjà garanti par mon assurance. Ils m'ont adresser un courrier me disant avoir pris bonne note de ma résiliation. Puis Vivassurance m'a relancé il y a quelque mois, toujours par téléphone, et je leur ai répondu que cela ne m'intéressait pas étant déjà garanti. Mais surprise, je viens de m'apercevoir que depuis mai 2013, ACE European Groupe Limit me prélève la somme de 15 €. J'ai téléphoné à Ace European qui propose le contrat NEOGAV (01 55 91 47 55) qui m'ont demandé de leur adresser une lettre recommandée expliquant que je n'avais rien reçu et rien signé et que je demandais la résiliation du contrat (! bidon), l'arrêt des prélèvements et le remboursement des sommes indûment prélevées. Adresse de Ace European Groupe Limit : Le Colisée, 8 avenue de l'Arche, 92419 Courbevoie Cedex. J'ai également demandé à ma banque le rejet et l'opposition de tout prélèvement au bénéfice de Ace. J'attends donc la réponse de Ace. Si ces éléments peuvent aider quelqu'un tant mieux car là encore il y a arnaque.